



## Annexe 3

### Fiche poste pour le profil d'un Technicien Spécialisé en Topographie

#### I-Poste du profil :

- Etre Technicien Spécialisé en Topographie ou ayant un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur ;

#### II-Expérience professionnelle :

- Avoir une expérience professionnelle est souhaitable dans le domaine de Topographie ou dans d'autres domaines similaires.

#### III-Compétences requises

- Avoir des connaissances approfondies en topographie, cartographie législation foncière, photogrammétrie et urbanisme;
- Maîtrise de l'outil informatique (CAO) et spécialement des logiciels SIG;
- Avoir la maîtrise des techniques de la construction, travaux d'aménagement et suivi de chantiers ;
- Avoir une grande maîtrise par rapport aux outils informatiques et des logiciels en relation avec le domaine de l'urbanisme et de l'architecture ;
- Avoir des connaissances dans le Traitement des dossiers liés à la topographie et à la géométrie, la requalification urbaine et aux documents d'urbanisme ;

#### IV-Qualité personnelles :

- Être dynamique, motivé, sérieux et avoir l'esprit d'initiative ;
- Avoir le sens de l'écoute et la capacité de dialogue ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité au travail.

#### V-Description du poste :

- l'établissement et la mise à jour des cartes, des fichiers fonciers et des enquêtes parcellaires ;
- délivrer les notes de renseignements urbanistiques ;
- Appliquer les dispositions des documents d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement du territoire ;
- Acquisitions de terrains par voie de cession directe, expropriation, préemption, regroupement et remembrement ;
- Unification de l'information et contrôle des transactions Topographiques et foncières au niveau des services de l'enregistrement, de la Conservation Foncière, du Cadastre et des opérateurs fonciers publics et privés
- Elaboration les études topographiques et cartographiques
- Assurer le suivi et l'élaboration des documents d'urbanisme conformément aux procédures en vigueur ;
- Participer au suivi et à l'élaboration des études urbanistiques (restructuration, mise à niveau ...);
- Assister aux réunions des commissions techniques;
- Effectuer des visites de terrain dans le cadre de différentes missions dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine d'Ouarzazate-Zagora -Tinghir.

ABDELLAH SAKOUNI  
DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE  
D'OUARZAZATE ZAGORA-TINGHIR

